



Quoi de neuf à Grandson ?

Bulletin d'informations communales

> Soirée de gala et mérites grandsonnois

La **Soirée de gala de l'Union des sociétés locales** et la **remise des mérites grandsonnois** auront lieu le

samedi 27 janvier, dès 18h00, salle des Quais.

Cette soirée festive, incluant apéritif et repas, est ouverte à tous ! Inscriptions et paiement au guichet de l'administration communale. Menu et prix : www.grandson.ch, onglet Manifestations/Agenda.

> Place d'apprentissage

Pour la rentrée estivale 2018, le Service des bâtiments propose une **place d'apprentissage d'agent d'exploitation, orientation service domestique** (conciergerie et non voirie), au sein de son équipe.

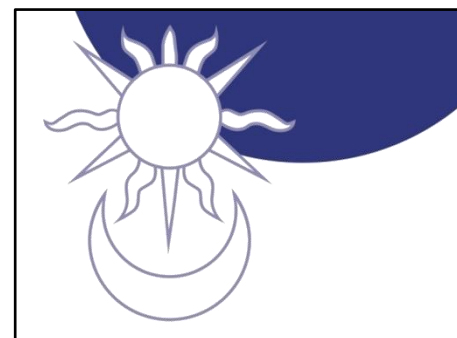
Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur dossier complet à l'administration communale.

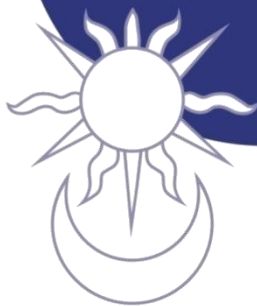
> Nouveau chef du Service des travaux

Suite au départ à la retraite de M. Lucien Jomini, la Municipalité a le plaisir d'annoncer l'engagement de **M. Laurent Thiémard** comme **nouveau chef du Service des travaux**.

Titulaire d'un brevet fédéral de **technicien-géomètre** et au bénéfice de nombreuses formations en gestion d'équipe et management, M. Thiémard a été responsable de la police des constructions des villes de Renens et d'Yverdon-les-Bains. De ce fait, il possède l'expérience nécessaire pour suivre les projets et chantiers sur le territoire communal.

La Municipalité lui souhaite la bienvenue et plein succès dans sa nouvelle fonction !





Suite des actualités...

> Visites guidées gratuites du bourg

Pourquoi les Grandsonnois sont-ils surnommés les Bocans ? Quel seigneur de Grandson a fait connaître la Saint-Valentin dans nos régions ? Pour (re)découvrir l'histoire du bourg, la commune vous offre des **visites guidées** les

- **dimanche 22 avril, 10h30**
- **dimanche 10 juin, 10h30**
- **samedi 1^{er} septembre, 20h30** (visite aux flambeaux).

Rendez-vous place du Château, devant le restaurant Le Commerce. Durée env. 1h15. Gratuit, inscription vivement recommandée auprès de annick.voirol@grandson.ch

> Fête de la musique : inscrivez-vous !

Le cœur du bourg de Grandson va battre au rythme de la **fête de la musique** le

samedi 16 juin.

- ♪ Vous **chantez**, vous **jouez d'un instrument** ? N'hésitez pas à participer à cette manifestation bénévole !
- ♪ Vous prévoyez d'**accueillir un groupe** dans votre restaurant ou établissement ? Contactez-nous afin de figurer dans le programme !

Organisation et informations : annick.voirol@grandson.ch

> Inscription en résidence secondaire

Pour rappel, il est obligatoire de **s'inscrire en résidence secondaire** auprès du contrôle des habitants dès que l'on réside **plus de trois mois par an** dans une commune.

Si l'on remplit cette condition dans plusieurs communes, il convient de s'inscrire dans chacune d'entre elles.

Il est possible d'avoir plusieurs résidences secondaires ; on ne dispose par contre que d'**une seule résidence principale**.

